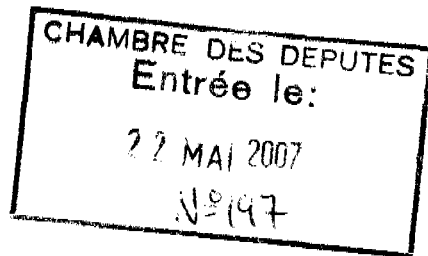




Heure de questions du 22 mai 2007

Luxembourg, le 22 mai 2007



Monsieur Lucien WEILER
Président de la Chambre des
Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je désire adresser la question orale suivante à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration :

« Ma question se réfère plus particulièrement aux propos tenus par Madame la Ministre lors de la réunion ministérielle informelle des ministres de la Famille et de l'Égalité à Bad Pymont.

Madame la Ministre a mis en évidence lors de ladite réunion qu'au Luxembourg une alliance stratégique a été établie avec les entreprises afin de promouvoir des initiatives privées dans le domaine de la vie familiale et de l'égalité des chances. Entre autres a été énoncée la mise en place de crèches d'entreprise au Luxembourg. Madame la Ministre peut-elle m'informer sur le nombre d'entreprises du secteur privé qui ont créé des crèches au Luxembourg et le nombre de places que ceux-ci représentent ?

Madame la Ministre a par ailleurs souligné lors de son discours que la politique du gouvernement mise sur une « union bilatérale et bénévole, consentie entre parties ayant des intérêts communs » pour finir en disant qu'il « faut davantage légiférer pour avancer concrètement et durablement vers une égalité des femmes et des hommes dans la vie professionnelle et privée. » Les deux approches étant en contradiction, Madame la Ministre peut-elle me renseigner sur la voie empruntée par le gouvernement ? Madame la Ministre reconnaît-elle que l'imposition des ménages, certains éléments du congé parental et le manque de structures d'encadrement des enfants fait obstruction à une égalité entre hommes et femmes dans la vie professionnelle et privée ? »

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Claude MEISCH
Député